



**RETURN OFFERS TO:
RETOURNER LES OFFRES A:**

Soft Copy / Copie électronique :

Attention: Lisa Latendresse

Email: Lisa.Latendresse@rcmp-grc.gc.ca

See Offeror Instructions – Submission of Offers herein for more information.

Voir les Instructions à l'intention des offrants -
Présentation des offres aux présentes pour des plus amples renseignements.

**SOLICITATION
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries:

THIS DOCUMENT DOES NOT CONTAIN A
SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT NE COMPORTE PAS
UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE

Title – Sujet Ergonomic Duty Belt and Padded Duty Belt / Ceinturon de service ergonomique et Ceinturon de service rembourré		Date May 6, 2022
Solicitation No. – N° de l'invitation 202204271		Amendment No. – N° de la modification 003
Client Reference No. - No. De Référence du Client		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At / à :	14:00	EDT (Eastern Daylight Time) HAE (heure avancée de l'Est)
On / le:	May 26, 2022 / 26 mai 2022	
F.O.B. – F.A.B	GST/HST – TPS	Duty – Droits
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services		
Instructions See herein – Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Lisa Latendresse Lisa.Latendresse@rcmp-grc.gc.ca		
Telephone No. – No. de téléphone		Facsimile No. – No. de télécopieur



This amendment is raised to respond to questions received during the solicitation period and add supplemental documentation.

QUESTION AND ANSWER

Question 9:

Would it be acceptable to the Royal Canadian Mounted Police if a retail sample of the custom item being submitted for the ergonomic duty belt was sent for evaluation? The manufacturer produces their belts with the velcro opposite of what the specifications list, but they are willing to produce the belt in the orientation preferred by the Royal Canadian Mounted Police in the event of a successful bid.

Answer 9:

Hook and loop tape in the opposite orientation will be acceptable for Mandatory Technical Evaluation samples. The samples that are evaluated by end users in the Down Select Evaluation and the User Trial, must be in accordance with the specification.

Question 10:

Annex B – 5.4.2 Colour and Finish – It indicates that added patterns, such as basket weave or other patterns that are printed/embossed do not meet the requirement.

With regards to the inner finish, do the same specs apply? I.e. Spacer fabric typically has a pattern to allow for air flow. Please clarify if that is acceptable.

Answer 10:

The requirement that the belt must be free from patterns, such as basket weave, or patterns that are printed/embossed is applicable to the outer face only. The use of spacer fabric on the inner face of the belt is acceptable.

Question 11:

Annex B – 5.3.1 Interoperability – It indicates that the padded duty belt must be compatible with RCMP issued suspenders.

Is there a photo or specs for the suspenders? Primary the attachment pieces to the belt?

Answer 11:

Please refer to G.S. 1045-309 Suspenders, Duty Belt. Attached.

Question 12:

Reference Annex B Padded Duty Belt, Para 5.4.4 Dimensions – The Width of all belts and components must not exceed 3". Will the RCMP accept a belt that's 4" wide?

Answer 12:

For interoperability with general duty RCMP body armour, a 4" wide duty belt will not meet the requirement.

All other terms and conditions remain unchanged.



La présente modification vise à répondre à des questions reçues pendant la période de soumission et d'ajouter de la documentation supplémentaire.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 9:

La Gendarmerie royale du Canada accepterait-elle qu'un échantillon d'un produit commercial de l'article sur mesure soumis pour le ceinturon de service ergonomique soit envoyé aux fins d'évaluation? Sur les ceinturons du fabricant, les morceaux de ruban autoagrippant sont placés sur les faces opposées à celles indiquées dans les spécifications. Toutefois, si la soumission est retenue, le fabricant est disposé à produire le ceinturon sur lequel les morceaux de ruban autoagrippant sont placés selon les exigences de la Gendarmerie royale du Canada.

Réponse 9:

Pour les besoins de l'évaluation des critères techniques obligatoires des échantillons, les morceaux de ruban autoagrippant à crochets et à boucles peuvent être placés sur les faces opposées. Cependant, les échantillons évalués par les utilisateurs finaux dans le cadre de l'évaluation par sélection décroissante et de l'essai par les utilisateurs doivent être conformes à la spécification.

Question 10:

Annexe B – 5.4.2 Couleur et fini – Il est indiqué que les ceinturons de service ergonomiques comportant des motifs ajoutés, comme une armure nattée ou d'autres motifs imprimés ou gaufrés, ne respectent pas cette exigence.

Est-ce que les mêmes spécifications s'appliquent au fini de la face intérieure? Par exemple, le tissu d'espacement a généralement un motif destiné à permettre la circulation d'air. Pourriez-vous nous indiquer si cela est acceptable?

Réponse 10:

L'exigence selon laquelle le ceinturon doit être exempt de motifs, comme une armure nattée ou des motifs imprimés ou gaufrés, s'applique uniquement à la face extérieure. L'utilisation d'un tissu d'espacement sur la face intérieure du ceinturon est acceptable.

Question 11:

Annexe B – 5.3.1 Interopérabilité – Il est indiqué que le ceinturon de service rembourré doit être compatible avec les bretelles distribuées par la GRC.

Y a-t-il une photo ou des spécifications des bretelles? Quel est le principal moyen de fixation au ceinturon?

Réponse 11:

Veuillez consulter le document G.S. 1045-309 Bretelles pour ceinturon de service (ci-joint).

Question 12:

En ce qui concerne le paragr. 5.4.4, Dimensions, de l'annexe B, Ceinturon de service rembourré – La largeur de tous les ceinturons et de leurs composants ne doit pas dépasser 3 po. La GRC accepterait-elle un ceinturon d'une largeur de 4 po.

Réponse 12:

Un ceinturon de service d'une largeur de 4 po ne répondra pas à l'exigence d'interopérabilité avec le gilet pare-balles de la GRC pour les services généraux.

Tous les autres termes et modalités demeurent inchangés.